

l'ordre du jour est le suivant :

- 1/ Examen du budget et Fiches action
- 2/ Fiches de signalement
- 3/ Registre SST
- 4/ Accidents du travail
- 5/ Présentation du PAP
- 6/ WiFi
- 7/ Points travaux : encapsulage des sols du CFP des Sables d'Olonne
- 8/ Questions diverses :

Monsieur Fuentes était accompagné de Messieurs Manceau, Jaury, Laubray, Lorfeuvre, Le Peillet, Allard et de mesdames Untereiner, Ferré, Zeganadin, Voisin. Etaient présentes également Madame Bailly (médecin du travail), Madame Gandier (Animatrice Politique Ministérielle de Prévention) et Madame Le Blanc (assistante de service social).

Pour les organisations syndicales étaient présents:

Pascal Thomas, Anne-Gaëlle Deniel, Marie-Laure Danieau, Bertrand Savoye, Valérie Géminet pour **Solidaires Finances Publiques 85**, Sébastien Lievre, Stéphane Guibert, Didier Loiseau, Aurélien Front et Anne Reto-Rivière Sonia Perraudeau et Christophe Bedu pour la CGT
Arnaud Claracq pour la CFDT

Suite à la lecture des liminaires, Monsieur Fuentes a demandé à Mme Bailly de faire un point sur la situation Covid en Vendée

point covid

Mme Bailly a rappelé que les contaminations étaient en forte reprises depuis septembre. Le port masque pour les personnes contaminées et fragiles est toujours conseillé. Les services sont dotés de lingettes et gel hydroalcoolique. Le stock a été renouvelé pour faire face aux demandes d'approvisionnement. Les recommandations d'aération et de distanciation sont renouvelées.

Notre demande de ménage approfondi est une nouvelle fois à l'étude par la direction.

Pour les nouveaux arrivants, les agents ayant une pathologie à risque avec le COVID doivent se faire connaître auprès du médecin de prévention afin qu'un point soit réalisé.

1/ Examen du budget et fiches action :

La direction a accepté la mise en place d'un fichier partagé avec les OS pour un meilleur suivi des fiches action.

La direction est revenue sur une grande partie des fiches action déjà validées. Les points à noter sont :

* une **formation mal-être au travail** a eu lieu le 4 octobre dernier sur 2 demi-journées à La Roche sur Yon (18 participants le matin et 8 sur 9 inscrits l'après-midi). Cette formation a été l'occasion de parler ouvertement de mal-être, d'en identifier les signes et les origines potentielles. Cette demi-journée a été une première approche et a eu le mérite de libérer la parole.

La direction va inviter les chefs de service a participé à une prochaine session lors du prochain collège des chefs de service.

* **formations au travail sur écran** limitée à 12 personnes par session : le 12 octobre aux Sables (9 inscrits), le 17 octobre à La Roche (12 inscrits), et le 19 octobre à Challans(4 inscrits). **Il reste des places à Challans, n'hésitez pas à vous inscrire.**

Solidaires FiP 85 a demandé que cette formation soit proposée à Fontenay en 2024 pour les agents des sites de Luçon et de Fontenay.

* une **formation extincteurs** aura lieu le 27 novembre en 2 sessions d'1h30 de chacune 10 participants.

* une **formation théâtralisée contre les violences sexistes et sexuelles** aura lieu le 6 février 2024 de 13h à 17h/17h30 pour une capacité de 50 à 100 personnes. Cette formation se veut interactive (une représentation théâtrale de la compagnie Desamorces puis une intervention de l'AVFT (association contre les violences faites aux femmes au travail). **Solidaires FiP 85** ne peut que vous inciter à vous inscrire et à y participer.

* **exercices incendies** : Les notes ont été diffusées et le rôle du guide-file/serre-file est rappelé près des boîtiers vert.

Une évacuation réussie sans problème et la maîtrise des bons réflexes sont l'affaire de tous !

N'hésitez pas à faire remonter vos questions et situations particulières à Monsieur Le Peillet.

A l'issu des exercices, un compte-rendu est réalisé à l'ensemble des agents. Les compte-rendus écrits seront communiqués, dans un second temps, à l'ensemble des agents pour une meilleure appropriation des consignes de sécurité.

La direction pense compléter le dispositif avec des exercices réalisés en interne (sans l'intervention d'une entreprise spécialisée).

2/ Fiches de signalement :

La Formation Spécialisée est revenue sur les fiches de signalement suite à insultes ou incidents. Ces fiches donnent lieu, à chaque fois à une lettre de Monsieur Fuentes au contribuable puis selon le cas à un dépôt de plainte art 40 et/ou une information de la Centrale.

Deux fiches ont été rédigées par des collègues du Contrôle Fiscal. **Solidaires FiP 85** est intervenu pour s'assurer qu'ils aient pu échanger avec la direction et qu'une alerte aux autres services sur ce redevable ait été faite. La direction nous a rassuré et est particulièrement vigilante à la sécurité des agents lors de leur mission de Contrôle Fiscal. La direction a rappelé qu'elle était toujours dans l'attente de la Centrale pour pouvoir proposer un dispositif de signalement à tous les agents dits « nomades ».

Concernant l'utilisation de véhicules anonymes : une convention a été signée avec la DIRCOFI et la direction a mis à disposition un véhicule de la direction.

3/ Registre SST :

La direction a détaillé ses réponses aux fiches SST rédigées par plusieurs services à l'initiative de l'ensemble des agents de ces services.

La direction a indiqué que Monsieur Danelutti et Monsieur Jaury font actuellement le tour des services afin d'aller à la rencontre des agents. De plus, la direction a conscience du manque de personnel, aussi elle a recruté des vacataires en juin et prolongé à titre exceptionnel leur contrat jusqu'à 3 mois. La direction a souhaité aider l'accueil en maintenant les vigiles sur tous les sites jusqu'à fin juin.

La direction est consciente de l'importance du nombre de e-contacts et a donné la directive de traiter les plus récents pour éviter l'effet répétition. Elle a donné comme directive aux chefs de service de ne pas mettre la pression sur ce traitement, compte tenu de l'importance des différentes sollicitations des agents.

Concernant la situation compliquée au niveau effectif des deux PCE, la direction a confirmé qu'elle en a conscience et qu'elle est en train de mettre en place des mesures de simplification de la chaîne de travail tout en maintenant les différentes missions : programmation en discussion, seuil des remboursements de crédits de TVA, ...

Concernant la demande de complément par la Formation Spécialisée du dispositif d'accès à un psychologue mis en place par le CDAS, la direction a indiqué qu'une toute nouvelle mesure se mettait en place au niveau de la sécurité sociale. Un point est en cours par Monsieur Manceau et Madame Le Blanc.

4/ Accidents du travail

Un accident a eu lieu. La direction a pris toutes les mesures d'urgence nécessaires. La Formation Spécialisée laisse maintenant les gendarmes travailler.

5/ Présentation du PAP :

Face aux questions sur le ménage dans les services, la direction a indiqué que des contrôles ont lieu et que pour l'instant les seuils minimaux fixés dans les contrats sont atteints.

Suite à la présentation du PAP, l'ensemble des OS ont lu l'avis suivant :

Avis défavorable des organisations syndicales sur le plan annuel de prévention

Les agents expriment au travers du DUERP la réalité de leur quotidien, de leurs conditions de travail et surtout les risques psychosociaux auxquels ils sont confrontés.

Cette année, en complément de l'expression au niveau du DUERP, la direction a été destinataire de plusieurs fiches de signalement émanant de services entiers exprimant leur mal être vis à vis de leur travail quotidien, des problèmes applicatifs et organisationnels.

Malheureusement, une fois encore les risques psychosociaux sont sous-évalués avec une cotation C, soit risque modéré et une cotation de maîtrise du risque M1, soit un risque globalement maîtrisé.

Les risques psychosociaux n'entraînent que peu d'actions préventives et se concentrent sur des formations mises en place par la FS.

Aucune mesure n'est envisagée pour répondre aux inquiétudes liées aux évolutions du travail, à son organisation et aux réformes en cours.

Le dialogue entre les agents et les encadrants est certes nécessaire, mais encore faut-il que les agents y soient réellement associés en amont et que le dialogue ne se résume pas à un « accompagnement au changement » sur lequel nos collègues n'ont aucune prise.

Dans ce contexte, l'avis de l'ensemble des organisations syndicales siégeant en Formation Spécialisée porté sur ce plan de prévention ne peut être que *défavorable*. Pour nous la politique de prévention locale devrait s'inscrire dans une véritable politique nationale. Elle devrait permettre de répondre aux inquiétudes exprimées par les agents et supprimer leur exposition à la souffrance au travail.

6/ WiFi :

La direction a présenté son projet de déploiement de points WiFi dans les salles de réunion de Jaurès, de Travot (batiment C), de Challans (2^e étage), des Sables d'Olonne (1^{er} étage), de Fontenay le Comte (2^e étage) et des Herbiers (1^{er} étage).

Ces points ne sont accessibles qu'aux agents DGFIP.

Les impacts au niveau des conditions de travail, de protection de la santé des agents (concernés et travaillant autour) ont bien été étudié.

La direction invite tout agent électrosensible à se faire connaître auprès de madame Bailly afin que des mesures de protection complémentaires puissent être prises.

De plus, une signalétique permettra d'informer de la présence d'un point d'accès WiFi.

7/ Points travaux :

*** encapsulage des sols du CFP des Sables d'Olonne**

La fiche a été écrite par monsieur Fréville, inspecteur Santé Sécurité au Travail et présente le choix d'encapsulage des sols du CFP des Sables d'Olonne fait par la direction.

Pour l'instant, les entreprises doivent être démarchées. Le plan de retrait et de protection des agents sera présenté dans une prochaine réunion de la Formation Spécialisée.

*** CDIF de La Roche**

Les travaux de l'accueil sont suspendus. En effet, les remontés capillaires des murs, nécessite une intervention sur l'ensemble des murs du bâtiment A.

Solidaires FiP 85 a demandé si une organisation « plus confortable » des locaux du CDIF ne pouvait pas être trouvée. La direction a indiqué ne pas être en mesure d'améliorer la situation actuelle.

A compter de janvier prochain, les 10 armoires du service Foncier de Fontenay seront placées dans un bureau pour 6 d'entre elles, les autres étant installées soit dans le couloir soit dans un bureau de géomètre.

*** SPFE :** les travaux d'injection de résine dans le mur du rez de chaussée où il y a des remontées capillaires auront lieu dès que possible. Sur notre demande, la direction s'est engagée à prévenir les agents et à organiser leur mise en protection pendant les travaux.

*** l'alimentation en eau du bâtiment A :**

Le changement de vannes a mis en évidence que deux sources d'alimentation fournissent de l'eau au bâtiment A. Les travaux vont se poursuivre.

*** Toilettes de la cité Travot :**

Le sens d'ouverture des portes (ouverture vers l'extérieur) va être modifié pour des raisons de sécurité.

*** Caméras à l'accueil :**

toutes les centrales d'alarme vont être remplacées d'ici 2027.

Les nouvelles caméras filment l'accueil et les usagers mais aucun agent. Il s'agit de caméras de « levée de doute ». La direction fait le tour des services afin de rappeler les consignes vis à vis des caméras et réaliser un essai avec les agents. Le but est de maîtriser cet outil et de ne pas hésiter à l'utiliser en cas de nécessité.

Les autorisations pour ces caméras ont été déposées en préfecture, l'affichage afin de signaler les caméras est en place.

Dans tous les cas, il s'agit d'enregistreur aveugle dont l'accès est réservé au délégué départemental sécurité et limité en cas de réquisition de la justice.

8/ Questions diverses :

L'ensemble des OS a voté une délibération pour qu'un cabinet médical soit présent sur chaque site de Vendée afin de faciliter le travail de Madame Bailly et de permettre les visites spontanées des agents.